

# Assurance-santé: le choix de la start-up Alan au ministère de l'Écologie sème la discorde

## ASSURANCE

**Le ministère de la Transition écologique veut confier à la jeune pousse la couverture santé de ses agents.**

**Un choix contesté par les mutuelles historiques de la fonction publique et les syndicats de fonctionnaires.**

Amélie Laurin  
et Leïla de Comarmond

C'est une claque pour les mutuelles historiques de la fonction publique. En particulier MGEN, celle des enseignants, qui couvre aujourd'hui les deux tiers des personnels de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires. Le ministère de Christophe Béchu a choisi la start-up Alan pour l'assurance-santé de ses 60.000 agents et leurs familles, indiquent plusieurs sources aux « Echos », confirmant une information de « La Lettre de l'Assurance ».

La victoire d'Alan conforte la volonté de la jeune pousse de se faire une place chez les fonctionnaires, après le gain symbolique du marché des assistants parlementaires (de droit privé) de l'Assemblée nationale.

Si la Transition écologique est un petit ministère, face aux poids lourds de l'Éducation nationale ou de l'Intérieur, la start-up spécialiste de l'assurance-santé des salariés du privé s'assurerait néanmoins un contrat pouvant durer jusqu'à six ans et évalué à 400 millions d'euros dans l'appel d'offres.

### FO dénonce l'accord signé avec l'État

Ce choix fait bondir les mutuelles et les syndicats du ministère de la Transition écologique. Dans un

courrier daté du 30 avril et consulté par « Les Échos », Force ouvrière (FO) « dénonce en totalité » l'accord qu'il a signé aux côtés de trois autres syndicats avec l'État employeur pour mettre place un contrat collectif pour les agents du ministère. Le courrier ne fait pas référence au résultat de l'appel d'offres, encore officieux, mais il a manifestement été écrit en réaction.

La réforme de la protection sociale des fonctionnaires (PSC), qui entrera progressivement en vigueur à partir de janvier 2025, après plusieurs reports, mettra fin aux contrats individuels que souscrivent les agents, traditionnellement auprès des mutuelles de fonctionnaires.

### « C'est une décision cynique »

Alors que l'exécutif met en avant sa volonté de renforcer le dialogue social avec les syndicats de fonctionnaires, l'épisode fait désordre. L'affaire pourrait même faire l'objet de contentieux, tout comme l'appel d'offres lui-même. Interrogé, le ministère de la Transition écologique n'a pas souhaité commenter.

**« Il n'est pas normal qu'un appel d'offres conduise à retenir un contrat qui est au final plus cher pour les agents que ceux des autres organismes. »**

#### LUC FARRÉ

Secrétaire général de l'Union nationale des syndicats autonomes (Unsa) Fonction publique

« Le choix d'Alan, un acteur qui fait n'importe quoi pour grossir à tout prix, passe très mal. C'est une décision cynique. Dans deux ans, je parie qu'ils relèveront leurs tarifs », réagit anonymement le dirigeant d'une mutuelle non retenue, qui envisage une action en référé. « La décision de prendre Alan découle d'un dumping tarifaire sur les options et mécanismes de solidarité proposés par les assureurs, en plus des garanties principales », dénonce un autre.

Les options représenteraient entre 5 et 10 % du tarif annuel total des futurs contrats. Mais elles pèsent bien davantage dans les critères de sélection de l'appel d'offres. Alan aurait tiré les prix vers le bas en la matière pour maximiser sa note, tout en n'étant pas le moins cher sur les garanties obligatoires (prise en charge des consultations, des médicaments, etc.) qui représentent l'essentiel des remboursements, affirment plusieurs sources.

« Il n'est pas normal qu'un appel d'offres conduise à retenir un contrat qui est au final plus cher pour les agents que ceux des autres organismes », dénonce Luc Farré, secrétaire général de l'Unsa Fonction publique.

### Des mutualistes à la Défense

Si la sélection d'Alan n'est pas encore officielle, les autres candidats ont été notifiés du rejet de leurs propositions. Sont concernés MGEN, GMF (groupe Covéa) et La Mutuelle Générale alliée à CNP Assurances, qui ne font pas de commentaires, tout comme l'heureux élu Alan.

La Transition écologique est le deuxième ministère à avoir finalisé son appel d'offres pour la PSC. Le mois dernier, celui de la Défense a opté pour l'alliance Unéo-GMF pour les militaires, et un consortium Harmonie Mutuelle-Klésia-AGPM pour ses personnels civils. Un choix consensuel qui fait la part belle aux acteurs mutualistes. ■